

QUALIFICATION REGIONALE NORMANDIE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 – BENJAMINS
NOUVEAU REGLEMENT 2020

Épreuve Fédérale qualificative
pour la Finale Interrégionale Jeunes Nord U12-Benjamins
Epreuves comptant pour le Mérite National Jeunes Lacoste

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 SUR LE GOLF DE BARRIÈRE SAINT JULIEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademécum F.F.G. 2020 ainsi que le **règlement particulier du Championnat de France des Jeunes (CFJ) vademecum § 1.2-4-1**
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 90 (maximum) jeunes amateurs de nationalité française nés en 2006 ou après :

- licenciés en Ligue de Normandie (voir les [procédures d'inscription aux épreuves de la ligue](#)) ,
- ayant acquitté le droit de jeu fédéral 2020
- titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la Fédération.

Une partie du champ des benjamin(e)s est directement qualifiée au championnat de France des Jeunes à partir du classement du mérite national jeunes Lacoste du mois de septembre (voir hors quotas du CFJ vademecum FFG 2020),

Des wild cards sont attribuées par l'ETR sans limitation de nombre dans la limite des 90 joueurs en privilégiant les U12 puis les benjamins (filles puis garçons dans chaque série d'âge).

Les compétiteurs sont répartis par âge dans quatre séries :

Catégories d'âge	Année de naissance	Filles		Garçons	
		Index max	Nbr mini / maxi	Index max	Nbr mini / maxi
U12	2008 et après	36	6 / 11*	28.4	18 / 30*
Benjamins	2006 et 2007	28.4	6 / 11*	24.4	18 / 30*

* Chiffres indicatifs correspondant à 82 jeunes (hors wild cards) à adapter en fonction du champ des inscrits.

Nota : dans le cas d'une restriction du nombre d'inscrits, les inscriptions seront retenues dans l'ordre croissant des index figurant sur Fléole à la date limite d'inscription, dans chaque catégorie concernée.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : vademecum FFG § 1.3.1-2 et § 4.1.

FORME DE JEU

Strokeplay : 36 trous / 18 trous par jour, en une épreuve sur deux jours consécutifs, épreuve comptant pour le Mérite National Jeune Lacoste (voir vademecum FFG 2020 § 6.1).

U12 et Benjamins Filles et Garçons : les deux cartes sont prises en compte pour le classement de la qualification.

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le vademécum FFG 2020 § 3.6.4.

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

1.- Règles locales en vigueur :

1.1 – Règle locale type H 1.1 :

La Règle 10.3a est modifiée comme suit : un joueur ne doit pas avoir de *cadet* pendant le *tour*.

1.2 – Règle locale type G5 : dispositifs électroniques de mesure de distance interdits

1.3 – Règle locale type G 6 Moyens de transport et chariots électriques :

Pendant un *tour*, un joueur ne doit pas se déplacer à l'aide d'un quelconque moyen de transport, sauf si cela est autorisé ou approuvé ultérieurement par le Comité, ni utiliser de chariot électrique.

Pénalités pour infraction à ces règles locales : voir § 8/ du règlement général §1.2-2 du vademecum FFG

2.- Code de comportement :

Le code de comportement (§14 Hard Card 2020) s'applique intégralement.

2.1 - Épreuve "non-fumeur" : Pour cette épreuve de jeunes, les accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de Ligue sont invités également à ne pas fumer à proximité des joueurs.

2.2 -Accompagnateurs (En cas d'infraction l'exclusion du parcours pourra être prononcée par le Comité de l'épreuve):

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

A l'issue de chaque tour ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce du recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

CLASSEMENT

Le classement final de la compétition de la qualification régionale se fera en prenant en compte, pour chacune des séries, le total des deux scores pour les U12 filles et garçons, benjamines et benjamins.

En cas d'égalité pour une dernière place qualificative, le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant conformément au §1.2-2-2 – IV-2/ du vademécum FFG 2020. Dans l'éventualité où l'égalité subsiste après ce départage un play off sera organisé entre les joueurs en concurrence, en cas d'impossibilité d'organiser ce play off le dernier jour il y aura un tirage au sort

Seront qualifiés pour la Finale INTER-REGIONALE en plus de 5 wild cards soit 40 jeunes au total :

U12 Filles	U12 Garçons	Benjamins Filles	Benjamins Garçons
4	13	6(*)	12(*)

(*) certains jeunes seront directement qualifiés par le Mérite Jeunes 2020.

NOTA IMPORTANT :

A l'issue des deux tours, le classement en brut strokeplay pour chaque catégorie comptera en principe pour le Mérite National Jeunes Lacoste (voir vademecum FFG 2020 § 6.6).

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir paragraphe IV-3 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs en simple ou en double (vademeccum FFG 2020).

Une épreuve initialement prévue sur deux tours et ramenée à au moins un tour à la suite d'intempéries ou circonstances exceptionnelles est tout de même prise en compte pour le Mérite National Jeunes Lacoste (vademeccum FFG 2020 §6.6).

ENGAGEMENTS

Les **inscriptions** doivent être **confirmées par extranet** : <http://xnet.ffgolf.org> **impérativement** sept jours pleins **avant** le premier tour de l'épreuve soit

le vendredi 11 septembre à minuit

Les forfaits pour un tour doivent être signalés par mail ou fax à la ligue de Normandie, avec copie au golf sur lequel se déroule l'épreuve, au moins 48 heures avant le premier départ du tour sinon, sauf force majeure, le compétiteur sera disqualifié pour départ non pris dans un délai de cinq minutes (règle 6.3) avec les conséquences prévues pour l'évolution de l'index (voir vademécum FFG 2020).

La finale interrégionale Nord est prévue se dérouler les 3 et 4 octobre 2020 au golf de Dieppe Pourville (76).